



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - JANVIER 2026

L'USEP, une voix engagée pour le sport scolaire et l'intérêt de l'enfant

Paris, 22 janvier 2026 - Acteur historique du sport scolaire, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) s'est engagée activement dans la réflexion initiée par la Convention Citoyenne sur les temps de l'enfant portée par le CESE afin de faire entendre la voix du sport scolaire de l'école publique. Cette participation s'inscrit dans la continuité du projet éducatif de la fédération : former des citoyens sportifs, bien dans leur corps, bien dans leur tête et bien avec les autres.

Forte de son action quotidienne auprès de 700 000 enfants, l'USEP a mis en lumière plusieurs constats. Les temps de l'enfant restent aujourd'hui fragmentés, peu favorables à une pratique physique régulière et continue. L'accès aux activités sportives demeure par ailleurs inégal selon les territoires et les contextes sociaux. Enfin, l'USEP souligne l'engagement fort des enseignants et animateurs du réseau, encore majoritairement bénévole, qui constitue à la fois une richesse et une limite au déploiement des actions.

Les propositions portées par l'USEP

Garantir une pratique effective de l'EPS

L'USEP plaide pour une organisation du temps scolaire garantissant les trois heures hebdomadaires d'EPS pour chaque élève, en articulant plus clairement enseignements fondamentaux et complémentaires, afin de redonner toute sa place au corps dans les apprentissages.

Mieux organiser les temps de l'enfant

Après la journée d'école, peu d'enfants accèdent à une pratique sportive régulière. L'USEP appelle à une organisation plus souple des temps de l'enfant, permettant de proposer des activités physiques et sportives complémentaires à l'EPS organisées par l'USEP en articulation avec les associations sportives locales.

Construire une gouvernance éducative locale

Enfin, l'USEP souligne l'importance d'une coopération étroite entre l'État, les collectivités, le mouvement sportif, les associations et les familles. La mise en place d'instances locales de concertation permettrait de renforcer la cohérence entre projets d'école, projets USEP et projets éducatifs de territoire, dans l'intérêt de l'enfant.

Par sa contribution à la Convention citoyenne, l'USEP réaffirme son engagement pour une éducation plus juste et plus équilibrée, dans laquelle le sport scolaire joue un rôle essentiel. Forte de son expertise de terrain, elle continuera à agir aux côtés des acteurs publics et éducatifs pour traduire ces orientations en actions concrètes au service de l'intérêt de l'enfant.

À propos de l'USEP

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) est la fédération du sport scolaire des écoles publiques. Elle permet à 700 000 enfants de vivre une citoyenneté en actes à travers la pratique sportive associative.